



# La tuberculose

## Qu'est-ce que c'est?

- La tuberculose est une maladie respiratoire causée par la bactérie *Mycobacterium tuberculosis*.
- Il y a deux types de tuberculose respiratoire : la maladie active et l'infection latente.
- Les symptômes de la maladie active sont la toux, la fatigue, les sueurs nocturnes, la perte de poids et la douleur thoracique.
- Les personnes qui ont l'infection latente ne se sentent pas malades et ne peuvent pas transmettre la tuberculose.

## Comment se propage-t-elle?

- La bactérie se répand par transmission aérienne à partir des voies respiratoires d'une personne qui a la forme active de la tuberculose.
- La tuberculose n'est pas une maladie très contagieuse; pour la contracter, il faut généralement l'exposition étroite, fréquente et prolongée avec un cas source.
- Parfois, la tuberculose se propage à partir d'un cas de la maladie non respiratoire, lorsque le liquide infecté jaillit sous forme d'aérosol au cours d'une procédure (p. ex., le drainage d'un abcès lors du changement d'un pansement).

## Où se trouve-t-elle?

- Dans les voies respiratoires et en isolat à partir des expectorations.
- Présente partout au monde, surtout dans les pays en voie de développement.
- Les populations immunodéficientes : VIH, cancer, sous-alimentation, toxicomanie, alcoolisme.

## Prévention et contrôle

- Suivre les précautions contre la transmission aérienne (en plus des pratiques de base) lorsqu'on donne des soins à une personne qui a la tuberculose active.
- Placer une personne atteinte de la tuberculose active dans une chambre à occupation simple ventilée par aspiration.
- Garder les fenêtres et les portes fermées en tout temps.
- Porter un masque approuvé à filtre de particules dont l'ajustement a été vérifié, p. ex., respirateur N95, pour entrer dans la pièce.
- Reporter les interventions facultatives jusqu'à ce que le client/patient/résident ne soit plus infectieux.
- Le client/patient/résident atteint de la tuberculose porte un masque chirurgical s'il doit quitter sa chambre.
- Informer le personnel du département qui reçoit le patient et le personnel qui transporte le patient au sujet des précautions en vigueur pour le contrôle des infections.
- Les visiteurs portent un respirateur N95 pour entrer dans la chambre.
- Décourager les visites d'enfants (vu leur susceptibilité plus grande).
- Avertir le personnel du service de prévention et de contrôle des infections.